

Réf: Dossier 327869

Avis de constitution

SOCIETE « ROCHER BTP »

Siège Abidjan Yopougon Andokoi, Lot 1967, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROCHER BTP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

• Tous travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments

• Le génie civil et le BTP

• La distribution de produits divers

• Le lotissement et le VRD

• La vente de terrains et maisons

• L'électricité générale

• L'architecture et la décoration d'intérieur

• L'assainissement

• Le commerce général et le e-commerce

• Diverses prestations et services

• La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Andokoi, Lot 1967, Ilot 00

Dirigeant(s) M DOSSO MOHAMADOU (COGÉRANT), M KOUASSI JEAN-CLAUDE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06463 du 18/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43499/GTCA/RC/2024 du 18/07/2024

